



# **La ville d'hier à aujourd'hui**

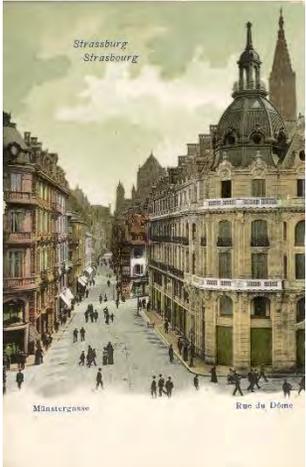
## Le paysage et l'eau

- L'ensemble urbain de Strasbourg est **structuré autour de l'eau**, véritable marqueur du territoire. À travers les siècles, l'eau y occupe plusieurs fonctions:
- **de subsistance** : propice à la formation de sols fertiles favorisant une mise en culture nécessaire à l'alimentation des premiers habitants.
- **défensive** : le bras d'eau au sud de la Grande-Île constitue à l'origine le fossé défensif naturel du camp légionnaire.
- **commerciale** : de l'Antiquité jusqu'à aujourd'hui, en particulier au Moyen Âge avec le développement des activités autour du port.
- **paysagère** : la proximité du Rhin et la présence de l'Ill favorisent le développement de la ville. L'eau, contrôlée au prix d'efforts pendant des siècles, conditionne la forme urbaine qui se construit à son contact.



## Les permanences et continuités dans le développement urbain

- Aujourd'hui encore, l'espace urbain de la ville ancienne témoigne du développement architectural et urbain de l'Antiquité et du Moyen Âge:
- Les **tracés urbains antiques**, visibles en particulier sur l'actuelle **rue du Dôme**, correspondant à l'ancien *cardo* et la **rue des Hallebardes** correspondant à l'ancien *decumanus*, et **médiévaux** ont marqué le paysage urbain.
- Les **faubourgs à l'ouest**, reliant dès l'époque romaine la cité au nord aux autres camps militaires situés le long de la frontière du Rhin tels que *Brocomagus* et inclus dans l'enceinte de la ville à partir de 1374. Les tracés de la **rue du Faubourg-National**, de la **rue du Faubourg-de-Saverne** et de la **rue du Faubourg-de-Pierre** dont les origines se situent au XIVe siècle sont repris dans le nouveau plan d'alignement du quartier établi en 1871 et inchangés depuis.
- La **cathédrale**, fondée en 1015 sur les vestiges d'une précédente cathédrale au centre de l'ancien fortin, constitue le cœur de la ville ancienne depuis la période médiévale.
- L'**axe commerçant et civil** de la **rue des Grandes-Arcades** et de la **rue du Vieux-Marché-aux-Poissons** qui s'affirme à partir du XIIIe siècle en bordure de l'ancien *castrum* devenu centre du pouvoir religieux.



*Rue du Dôme*



*Rue du Faubourg-de-Pierre*



*Rue des Grandes-Arcades*

## Impact de la religion sur le développement urbain



- Le développement urbain est marqué par les différentes instances religieuses qui ont caractérisées la ville depuis le Moyen Âge jusqu'au XXe siècle, en particulier durant quatre périodes :
- **Xe-XIe siècles** : Le pouvoir de l'évêque régit le développement urbain. L'espace urbain s'articule autour de la **cathédrale** et du **quartier canonial** bâtis sur l'ancien site du castrum et des premières paroisses religieuses : **Saint-Thomas** (Xe siècle), **Sainte-Aurélie** (Xe siècle) et **Saint-Pierre-le-Vieux** (XIe siècle), **Saint-Pierre-le-Jeune** (1031), **Saint-Martin** (peut-être XIIe siècle) et **Saint-Nicolas** (1182).
- **Réforme (XVIe siècle)** : Plusieurs quartiers se réorganisent autour des nouvelles instances religieuses et des églises devenues protestantes telles que **Saint-Thomas** et **Saint-Pierre-le-Jeune** (1524). Le **Gymnase** (1538), constituant l'une des principales écoles protestantes humanistes, joue un rôle important dans l'éducation religieuse de la cité.
- **Période française (XVIIIe – XIXe siècles)** : Avec le retour de l'évêque, l'**école des Jésuites**, l'actuel **lycée Fustel-de-Coulanges** (1685), rétabli à nouveau le lieu de pouvoir autour de la **cathédrale** et du quartier canonial. À partir de 1727, un véritable statut fut accordé à la communauté protestante. Les cendres du maréchal de Saxe, luthérien, sont conservées d'abord au **Temple-Neuf** (XIIIe siècle), puis dans l'**église Saint-Thomas**. L'**église réformée du Bouclier** est édifiée à partir de 1790.
- **Période du Reichsland (1871-1918)** : Dans la ville ancienne, le **Temple-Neuf** est reconstruit (1877). Dans la Neustadt, les églises protestantes **Saint-Maurice** (1893) et **Saint-Paul** (1897) et catholique **Saint-Pierre-le-Jeune** (1893) articulent et ornent les grands axes urbains et paysagers conçus et mis en œuvre au tournant du siècle.
- **Période de l'occupation allemande (1940-1945)** : La synagogue consistoriale du quai Kléber est incendiée en 1940 et dynamitée en 1941. Le secteur est reconstruit à partir des années 1970, notamment avec le **centre commercial des Halles** (à partir de 1972) et de la **tour de la Caisse d'Épargne** (à partir de 1974).

## Les lieux de pouvoir: le déplacement des centralités militaires, politiques et religieuses

- Pendant l'Antiquité, le castrum concentre toutes les **fonctions militaires puis civiles**.
- Au Haut Moyen Âge (VIe-Xe siècles), les **instances religieuses** concentrent l'essentiel du pouvoir politique autour de la **cathédrale** et du **quartier canonial** bâtis au cœur du fortin et dans les secteurs des **paroisses religieuses**.
- Aux XIIIe et XIVe siècles, le **pouvoir civil** s'affirme avec l'établissement du Conseil des Bourgeois (c. 1250) et déplace le **centre politique** vers la **place Gutenberg** avec la **Pfalz**, la **Pfennigturm** ou **Trésor** (1321) et économique sur le site de l'**Ancienne Douane** ou **Kaufhaus** (1358).
- La Réforme conduit à l'établissement de nouveaux **centres religieux** autour de l'**église Saint-Thomas**, de l'**église Saint-Pierre-le-Jeune** et du **Gymnase**.
- Au XVIIIe siècle, le **centre politique** est transféré autour de la **place Broglie** où sont élevés l'essentiel des palais du patriarcat strasbourgeois. Le **pouvoir religieux catholique** occupe le quartier canonial, notamment avec l'établissement du **palais épiscopal – palais Rohan** et de l'**école des Jésuites**. Les **instances religieuses protestantes** s'organisent principalement autour de l'**église Saint-Thomas** et de l'**église Saint-Pierre-le-Jeune**.
- Au tournant des XIXe et XXe siècles, le **quartier impérial** établi autour du **Kaiserplatz** concentre le **pouvoir politique et institutionnel**. Les nouvelles églises ponctuent les axes d'articulation entre la ville ancienne et la ville nouvelle (**église catholique Saint-Pierre-le-Jeune**, 1893), l'axe de représentation sur l'actuelle avenue de la Liberté (**église protestante Saint-Paul**, 1897) et les axes de communication sur l'avenue de la Forêt-Noire (**église catholique Saint-Maurice**, 1899).
- Dans la seconde moitié du XXe siècle, le centre-ville se développe en dehors du périmètre vers le sud avec, comme précurseur le **centre administratif de la Ville et Communauté urbaine** en 1976, puis sur les fronts de **Neudorf** et plus largement vers l'axe Strasbourg-Kehl et vers le nord avec les **Halles**, le **Wacken** et le **quartier des institutions européennes**.



## L'architecture en pan-de-bois



- L'architecture en pan-de-bois strasbourgeoise témoigne en partie de son évolution au fil des siècles et des ressources du site. En l'absence de carrières à proximité, la construction de bois et d'argile s'est développée dès l'origine jusqu'au début du XXe siècle.
- L'argile, claire rosée, est utilisée pour la construction des maçonneries de briques des caves, des murs périphériques de soutènement, le remplissage des panneaux du pan-de-bois et la fabrication des tuiles écailles.
- La technique de la construction du pan-de-bois est spécialisée depuis l'archétype original. Elle a permis les surélévations et extensions des maisons et les densifications des parcelles. De la fin du XIIIe siècle jusque vers le milieu du XVe siècle, il existe trois principaux modèles d'ossature : à bois longs, à bois longs segmentés et à bois courts. Le recours à des pièces de plus petites dimensions témoigne de l'individualisation des différents niveaux des maisons. Si l'usage des bois courts s'impose comme le modèle unique dès la seconde moitié du XVe siècle, les deux autres types d'ossature ne disparaissent pas.
- Les essences utilisées sont le chêne pour les pièces structurelles et exposées aux intempéries (poteau, sablières, chambranles de baies saillantes) et le pin ou épicéa pour certaines pièces de charpente, les solives, planches, lattes, etc.
- Les XVIe et XVIIe siècles se caractérisent par un soin particulier apporté à l'esthétique des maisons. Le riche programme décoratif de l'actuelle **maison Kammerzell** illustre le répertoire de style Renaissance.
- Suite au rattachement de l'Alsace au royaume de France en 1648 et de Strasbourg en 1681, l'assimilation des principes de l'architecture classique française entraîne la simplification des ossatures et une certaine uniformité des façades. De nombreuses façades en pan de bois disparaissent suite à des mises au goût du jour des façades au droit de l'encorbellement d'origine, avec l'usage du grès pour les éléments de structure et de décors architectoniques.
- Les guerres conduites au tournant des XVIIe et XVIIIe siècles grèvent les finances de Strasbourg. Les années 1720-1760 sont une période faste caractérisée par l'essor économique et démographique. Les chantiers de construction de casernes (en dur), des édifices publics et des hôtels particuliers se développent. Les difficultés reprennent après 1760 avec une nouvelle hausse des prix et une paupérisation croissante de la population qui dureront jusqu'à la Révolution et au-delà.
- Au XIXe siècle, les régionalismes et micro-régionalismes s'affirment nettement. Les influences lorraines, picardes et suisses ont fait émerger de nouvelles formes pour la maison alsacienne.
- À partir des années 1960, ils sont redécouverts, dans le cadre de la mise en patrimoine du secteur de la Petite-France.

## La cathédrale comme personnage

- La **grandeur** de la cathédrale de Strasbourg est vantée depuis son édification, et en particulier depuis le XVIIIe siècle. L'auteur allemand, **Johann Wolfgang von Goethe** exprime son admiration et l'« impression totale et majestueuse » qui « remplit [son] âme » et décrit les « mille détails harmonieux » de la réalisation.» Le caractère remarquable de la cathédrale est attribué par l'auteur à l'un de ses éminents architectes, Erwin de Steinbach, qui a notamment initié la façade en 1277 : « Quel poids pour un esprit humain lorsque l'œuvre de son frère est d'une telle grandeur qu'il ne reste plus qu'à s'incliner et à admirer ».
- Dix ans plus tard, **l'abbé catholique strasbourgeois Philippe-André Grandidier** souligne l'importance historique, symbolique et mythique du monument : « L'église cathédrale de Strasbourg est pour l'antiquaire et le savant ainsi que pour l'historien et le curieux, un monument précieux d'antiquité et de grandeur. »
- Au XIXe siècle, **Victor Hugo** décrit la cathédrale comme « le sommet le plus haut qu'ait bâti la main de l'homme après la grande pyramide » et ajoute : « Le Munster est véritablement une merveille. [...] J'ai vu Chartres, j'ai vu Anvers, il me fallait Strasbourg [...] Je n'aurais eu garde de manquer la plus haute flèche du monde. [...] C'est une chose admirable de circuler dans cette monstrueuse masse de pierre toute pénétrée d'air et de lumière, évidée comme un joujou de Dieppe, lanterne aussi bien que pyramide, qui vibre et palpite à tous les souffles du vent ». Le poète français, **Alphonse de Lamartine**, désigne la cathédrale de Strasbourg comme « un hymne de pierre qui s'élève vers le ciel ». Le directeur de la **Revue d'Alsace**, Reiner, caractérise la cathédrale de Strasbourg comme étant le « plus beau des monuments de l'histoire de l'art ».
- Pendant cette période, les **guides de voyage** font la part belle à la cathédrale dans leurs descriptions de Strasbourg. Le monument y est principalement présenté dans sa grandeur car à cette époque sa hauteur n'est pas encore dépassée par celle de la cathédrale de Cologne. Il constitue le bâtiment le plus haut de la Chrétienté jusqu'à la fin du XIXe siècle.
- Les **louanges se concentrent bien souvent sur la flèche de la cathédrale**. L'article d'E. Siebecker de la *Revue alsacienne* en décembre 1880 indique : « [...] il faut reconnaître qu'aucune flèche contemporaine ne se distingue par une technique aussi savante, ni par une grâce et une légèreté aussi admirables que la nôtre. »
- En 1908, l'architecte de la cathédrale de Strasbourg, **Johann Knauth**, publie une étude dans la **Revue alsacienne illustrée** rapprochant les proportions de la cathédrale de Strasbourg à celles de la grande pyramide de Chéops.
- Pendant la période allemande, la cathédrale constitue une référence pour les tracés régulateurs du *Bebauungsplan* (1885). De fines perspectives visuelles sont établies, comme celle magistrale avec l'actuelle **avenue de la Paix** orientée vers la flèche.
- Enfin, tout au long des XIXe et XXe siècles, la cathédrale de Strasbourg s'inscrit également dans la logique du « **monument-type** » régissant l'archéologie monumentale en France. C'est notamment à ce titre que l'inscription au patrimoine mondial de l'édifice, étendue ensuite à la « Grande-Île », est obtenue en 1988.

## Strasbourg comme « laboratoire urbain de la modernité »

- Le **plan général d'alignement** est signé en 1829, approuvé en 1833, et finalement adopté en 1838. Révisé en 1850 et approuvé en 1854, il fait l'objet de nombreuses modifications ponctuelles et successives jusqu'en 1907. Pendant la seconde moitié du XIXe siècle, quelques minimes rectifications du plan sont effectuées, notamment dans les **rue du Faubourg-National**, **rue du Faubourg-de-Saverne** et **rue du Faubourg-de-Pierre**
- Pendant cette période, la **ville réglemente également la hauteur maximale des constructions en fonction de la largeur de la rue sur le plan d'alignement**. Dans une rue supérieure à 10 mètres de large, le bâtiment doit mesurer 19,50 mètres de haut (un rez-de-chaussée surmonté de cinq étages) et dans une rue de moins de six mètres de large, l'immeuble ne peut dépasser 9,75 mètres (un rez-de-chaussée et deux étages). Le texte réglemente également l'inclinaison du toit, la taille et l'espacement des lucarnes et surtout les conditions d'exécution des travaux.
- La modernité se traduit également par les aménagements urbains évoqués *supra* et l'établissement de nouveaux équipements tels que la **gare** et l'**usine à gaz**, nécessaire notamment pour l'éclairage de la ville.
- Pendant la période allemande (1871-1918), l'**extension urbaine** de Strasbourg joue véritablement le rôle de **laboratoire de l'urbanisme allemand qui prend son autonomie et sa pleine force à partir des années 1880**.
- Les **liens et perspectives** entre la ville ancienne et la Neustadt ont donné forme à une **scénographie urbaine, architecturale et paysagère** caractéristique des théories et pratiques développées dans ces domaines pendant cette période.
- L'introduction du gaz et l'eau dans les logements privés et l'établissement des premières lignes de tramway à la fin du XIXe siècle sont caractéristiques de la **modernité** des villes allemandes comparable à celle des capitales européennes telle que Paris.
- La **Grande Percée**, mise en œuvre à partir de 1910 jusqu'aux années 1960, se distinguant des pratiques françaises par ses lignes pittoresques, constitue un modèle d'urbanisme au XXe siècle.
- Au début du XXe siècle, le **nouveau règlement urbain**, permettant de concilier les ambitions de l'essor urbain avec le principe de protection de l'« aspect local » et du caractère pittoresque de la ville, concoure au développement du caractère singulier du paysage urbain, architectural et paysager strasbourgeois.



## La protection patrimoniale du « Vieux-Strasbourg »

- Durant la période du *Reichsland*, le caractère pittoresque du paysage urbain strasbourgeois est apprécié. Le retour de Strasbourg sous le giron français crée un contexte favorable au maintien de cet intérêt pour le Vieux-Strasbourg, qui se distingue des autres villes françaises.
- Après 1918, la reconnaissance patrimoniale est particulièrement teintée de considérations idéologiques et nationales. Le **palais Rohan**, où se déroulent les premières séances de la commission de l'Architecture et des Beaux-Arts, notamment la séance inaugurale du 20 octobre 1919, est classé d'office en ces termes : « [...] c'est surtout pour nous le point de départ en même temps que le chef-d'œuvre de l'art français du XVIIIe s. en Alsace ». S'ensuivent d'importantes inscriptions, notamment en 1927 et en 1929, intégrant respectivement dix-sept et soixante-trois édifices. La liste des monuments historiques de Strasbourg datant du 1er avril 1923 recense dix-sept édifices, issus des traditions françaises et germaniques, parmi lesquels figurent l'**église protestante Saint-Pierre-le-Jeune** (1848), la **Maison de l'Œuvre Notre-Dame** (1862), l'**église Saint-Étienne** (1862), l'**église Saint-Thomas** (1862), la **cathédrale** (1862), l'**église Sainte-Madeleine** – incendiée, restent les vestiges de l'ancien chœur avec peintures murales (06.12.1898) –, le **monument Kléber au Polygone** (1898), la **tour romaine** située dans la cave de l'immeuble **47-49 rue des Grandes-Arcades** et les **vestiges des fortifications romaines** (20.12.1920), l'**hôtel de Bussière** (ci-devant de la Prévoté du Grand Chapitre), l'immeuble **25, rue de la Nuée-Bleue**, l'**hôtel général du Gouverneur** 13, rue Brûlée, certaines parties de la **citadelle** : la porte à l'exception de ses locaux intérieurs, le mur d'escarpe de la courtine et des bastions 27 et 28 et le fossé jusqu'à la crête du chemin couvert (27.04.1922) et le **monument du général Desaix**, route du Rhin, ainsi que le jardin qui l'entoure et son enclos (11.08.1922).
- Les années 1920 témoignent d'un vif intérêt pour l'héritage bâti des XVIIe et XVIIIe siècles.
- Les années 1930 enregistrent également de nombreuses inscriptions et classements d'immeubles et de maisons de la période française dans la capitale régionale. Cinq maisons du XVIIe siècle et neuf immeubles du XVIIIe siècle sont protégés entre 1930 et 1939 à Strasbourg.
- Une certaine continuité en termes de reconnaissance patrimoniale a néanmoins été relevée entre la période allemande et celle du rattachement à la France. En effet, de nombreux bâtiments identifiés comme dignes d'intérêt par Felix Wolff à Strasbourg à l'époque du *Reichsland* sont inscrits ou classés au titre des monuments historiques dans les années 1920 et 1930, tels que le **palais Rohan**, la **Grande Boucherie**, ou encore l'immeuble **15, rue de l'Arc-en-Ciel**.



## La réception de la Neustadt au XXe siècle

- Dans le contexte de la période d'après-guerre, la Neustadt est victime tant du contexte historique de sa réalisation que d'une incompréhension générale de l'architecture de la fin du XIXe siècle.
- Pendant la période de l'Entre-deux-Guerres, seule la valeur patrimoniale du « Vieux-Strasbourg » est reconnue. À cela s'ajoute la volonté des services de l'État de célébrer les réalisations « françaises », à savoir les édifices du XVIIIe siècle. À cette époque, la politique en matière de protection du patrimoine est animée par des considérations identitaires fortes. D'importantes revendications nationales sont portées autour de certains lieux, tels que le **palais épiscopal – palais Rohan**, l'**Orangerie**, la **gare** et le **palais du Rhin**. Malgré la meilleure prise en considération des ensembles urbains à cette époque, on distingue encore nettement la ville médiévale, la « ville française » et la « ville allemande ». Les discours idéologiques nationaux dominent et la construction de la Neustadt est trop récente à cette époque pour permettre la reconnaissance des valeurs de patrimoine de cet ensemble. Malgré de premiers ensembles identifiés pour être protégés au titre de site dans les années 1920, aucune initiative n'aboutit à la reconnaissance de ce legs.
- La menace de destruction du palais du Rhin à la fin des années 1950 constitue une expression de ce rejet. La première tentative de classement de l'édifice, formulée dans les années 1960, échoue car le style historiciste du bâtiment – comme l'essentiel des constructions de la même période en France et en Europe – est alors particulièrement déconsidéré. À ce mépris d'ordre esthétique, s'ajoutent parfois des considérations nationales. La Neustadt n'est alors observée que pour son caractère allemand et la dimension monumentale des réalisations qui la composent, associée aux ambitions du Second Reich. Elle incarne ainsi des valeurs d'héritage fortes, mais ne peut être considérée comme patrimoine.
- Dans la Neustadt, de premiers édifices Art Nouveau sont inscrits au titre des monuments historiques en 1975. Le **palais du Rhin** est partiellement protégé en 1976. L'essentiel des édifices institutionnels sont inscrits au titre des monuments historiques dans les années 1990.
- Le véritable tournant de la réception de la Neustadt est opéré à partir des années 2009-2010 avec l'annonce du projet d'extension de la « Grande-Île à la Neustadt » à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Cette reconnaissance internationale aboutira en 2017. En parallèle, le secteur sauvegardé, aujourd'hui site patrimonial remarquable, est étendu au cœur de l'extension urbaine du Second Reich et l'inventaire du patrimoine de la Neustadt est conduit par la Région pendant la même période.

# La Neustadt

